



AMORCE : ADHESION ET DESIGNATION

AMORCE est l'association nationale au service des collectivités territoriales, des associations et des entreprises. Elle regroupe les communes, les intercommunalités, les syndicats mixtes, les régies, les SEM, les départements, les régions ainsi que leurs partenaires compétents en matière de gestion des déchets ménagers, de réseaux de chaleur ou d'énergie.

Cette association loi 1901, à but non lucratif et d'intérêt général, est un réseau de collectivités et de professionnels qui a pour objectifs d'informer et de partager les expériences sur les aspects techniques, économiques, juridiques ou fiscaux des choix menés dans le territoire sur ces sujets. Quelles que soient les décisions, un contrat permanent entre les collectivités territoriales responsables permet à chacune d'améliorer la qualité de sa propre gestion.

Le rôle d'AMORCE est aussi d'élaborer et de présenter des propositions à l'Etat et aux diverses autorités et partenaires au niveau national et européen, afin de défendre les intérêts des collectivités territoriales et d'améliorer les conditions d'une bonne gestion d'énergie et des déchets à l'échelle des territoires. Une action concertée de l'ensemble des collectivités permet ainsi de mieux défendre leurs points de vue.

Pour information, la cotisation est composée d'une part fixe d'un montant de 246.85 € HT pour 2017 et d'une part proportionnelle liée à la population d'un montant de 0.00742 € HT par compétence.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité,

- ➔ **AUTORISE** l'adhésion à l'association AMORCE pour la compétence des déchets ménagers ;
- ➔ **DESIGNE** M. BURLLOT en tant que titulaire et Mr Claude BLANCHARD en tant que suppléant pour représenter Kerval dans cette instance ;
- ➔ **AUTORISE** le Président à procédera au règlement de la cotisation annuelle et ce jusqu'à la fin du mandat

POUR EXTRAIT CONFORME
A Saint-Brieuc, le 01 mars 2017

Le Président
Thierry BURLLOT



Convocation du 21 février 2017

Nombre de membre du comité syndical : 37

L'an deux mil dix-sept, le premier mars à dix-sept heures, les membres du comité syndical de Kerval Centre Armor, se sont réunis à Lamballe sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de Kerval Centre Armor conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivité territoriales :

Mr Thierry BURLLOT**Mr Thierry BURLLOT empêché a été remplacé par le 1^{er} vice-président Mr Claude BLANCHARD.**

	NOM	PRENOM	Présent	SUPPLÉE PAR	PROCURATION
LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE	LE JAN	Yvon	Présent		
	THOMAS	Gilles		Annie ROBERT	
	COUPE	Christian	Présent		
	LE CAM	Pierrick			
	LE BIHAN	Jean-Pierre	Présent		
	GORÉ-CHAPEL	Isabelle	Présent		
LAMBALLE TERRE ET MER	MEGRET	Jean	Présent		
	BARBO	Jean-Luc	Présent		
	ANDRIEUX	Thierry	Présent		
	DE SALLIER DUPIN	Stéphane	Présent		
	DUBOS	Jean Luc			Jean-Luc BARBO
	LEMOINE	Yves	Présent		
	NABUCET	Daniel	Présent		
	BRIENS	Jean-Pierre	Présent		
SMITOM DE LAUNAY LANTIC	BOSSARD	Sylvie		Nelly PENDU	
	BURLLOT	Thierry		Sandrine OLLIVIER	
	GEFFROY	Jean-Michel	Présent		
	LE VAILLANT	Jean-Paul	Présent		
	QUELEN	Marcel	Présent		
	LESAGE	Hugues			
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	BLANCHARD	Claude	Présent		
	BOULDE	Marie-France	Présent		
	BERTRAND	Jean-Luc	Présent		
	HINAULT	Michel	Présent		
	RAOULT	Maryse			
	BEUZIT	Bruno	Présent		
	RAULT	André	Présent		
	LOYER	Jean-Yves	Présent		
	ARTUR	Joseph	Présent		
	PRIDO	Pascal	Présent		
	LE MAITRE	Christian	Présent		

	SERANDOUR	Marcel	Présent	Envoyé en préfecture le 09/03/2017
	DARCHE	Patrice		Reçu en préfecture le 09/03/2017
	LE FUR	Françoise	Présent	Affiché le
	GUIGNARD	Thibault		ID : 022-200043677-20170301-D269-DE
DINAN AGGLOMERATION	RAMARD	Dominique		Loïc BIDAULT
	LE BOUC	Gervais	Présent	Claude LAYEC

37

27

5

1

votants

Suppléants
votants

Procuration(s)

	Présents	Votants
TITULAIRES	27	27
SUPPLEANTS	6	5
PROCURATION		1
	33	33

Suppléants présents à voix non délibérative :**Lamballe Terre et Mer :** Christophe ROBIN**SMITOM Launay Lantic :****Saint Briec Armor Agglomération :****Dinan Agglomération****SECRETARE DE SEANCE :** Jean-Luc BARBO